

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombres de membres :

En exercice : 33

Présents ou représentés : 33

Qui ont pris part à la délibération : 32

Date de la convocation : 26/03/2015

Date d'affichage : 27/03/2015

de la Commune de COGOLIN
Séance du Jeudi 02 AVRIL 2015

L'an deux mille quinze et le deux avril à 19 heures, le Conseil Municipal de cette commune, convoqué s'est réuni à la Bastide Pisan, sous la présidence de Monsieur Eric MASSON,

PRESENTS : Audrey TROIN - Régine RINAUDO - Rémy FÉLIX - Laëtitia PICOT - Pascal CORDÉ - Maria De Fatima FIANDINO - Aimé GARNIER - Patrick GARNIER - Jean-Jacques GABERT - Margaret LOVERA - Patricia BERENGUIER - Valérie ROBIN - Johan TOUCAS - Christelle DUVERNET - Jonathan LAURITO - Anthony GIRAUD - Jeanne LAURITO - Renée FALCO - Jean-François FARNET - Michel DALLARI - Patricia PENCHENAT - Frédéric LACOUR - Carole RUIZ - Malika OUAREZKI -

POUVOIRS : Élisabeth CAILLAT à Marc Etienne LANSAGE / Patrick CLAUDEL à Margaret LOVERA / Monique LEBLANC à Régine RINAUDO / Sébastien MACREZ à Audrey TROIN / Marie-Ly GARCIA à Aimé GARNIER / René LE VIAVANT à Eric MASSON / Ernest DAL SOGLIO à Michel DALLARI /

SECRÉTAIRE de SÉANCE : Jeanne LAURITO

Monsieur Masson présente le compte administratif 2014 du budget annexe de la régie des transports qui peut se résumer ainsi :

RESULTATS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT :

Section d'exploitation Excédent (R 002) : 37 920,42 €
Section d'investissement Excédent (R 001) : 71 251,57 €

OPERATIONS DE L'EXERCICE :

Section d'exploitation
Mandats émis : 138 452,88 €
Titres émis : 107 000,00 €
Section d'investissement
Mandats émis : 2 890,88 €
Titres émis : 11 815,17 €

N° 2015/043

COMPTE ADMINISTRATIF 2014 – BUDGET ANNEXE « REGIE DES TRANSPORTS »

N° 2015/043

COMPTE ADMINISTRATIF 2014 – BUDGET ANNEXE « REGIE DES TRANSPORTS »

RESULTATS DE L'EXERCICE :

Exploitation (Déficit)	:	- 31 452,88 €
Investissement (Excédent)	:	+ 8 924,36 €

RESULTATS DE CLOTURE DE L'EXERCICE :

Investissement	:	+ 80 175,93 €
Exploitation	:	+ 6 467,54 €

Il est précisé que les résultats de fonctionnement et d'investissement seront repris au Budget Primitif 2015.

Monsieur MASSON demande au Conseil Municipal de se prononcer sur ces résultats.

Monsieur le Maire s'étant retiré,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

- d'approuver le Compte Administratif du budget annexe de la régie des transports à **LA MAJORITE – 26 POUR – 6 CONTRE** (Jean-François FARNET - Michel DALLARI – Ernest DAL SOGLIO – Frédéric LACOUR - Carole RUIZ – Malika OUAREZKI)

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Pour le Maire,
Le 1^{er} adjoint,

